

RÉPONDRE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

réseau
action
climat
france

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, À LA CROISÉE DES ENJEUX CLIMATIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ !

En France, le secteur du bâtiment est responsable de 18% des émissions de gaz à effet de serre et d'environ 47% de la consommation d'énergie finale¹. Les passoires énergétiques, qui représentent un quart des logements, pèsent à la fois sur le pouvoir d'achat et la santé de leurs occupants. Leur rénovation est une priorité qui permet d'associer lutte contre le changement climatique et réduction de la précarité énergétique.

¹ Source : ecologie.gouv.fr - La planification écologique dans les bâtiments - 12 juin 2023.

PROTÉGER LA PLANÈTE ET SON PORTEFEUILLE !

La hausse des prix de l'énergie a touché particulièrement les ménages les plus modestes. De fait, la moitié des

3,4 millions de ménages en situation de précarité énergétique occupent des

logements peu ou mal isolés et dont les équipements de chauffage offrent une performance insuffisante.

Il s'agit des logements classés F ou G sur l'étiquette énergie, communément appelés **passoires énergétiques**.

Une rénovation globale et performante de tels logements permet

7 millions
de passoires énergétiques :
en France, plus d'1 logement
sur 4 relève de la classe F
ou G de l'étiquette
Énergie.



de **diviser leur consommation par 4, voire par 8** ! De quoi réduire largement leurs émissions de gaz à effet de serre mais aussi faire baisser durablement les factures d'énergie de leurs occupants.

DES BÉNÉFICES SANITAIRES ET SOCIAUX

Humides, mal chauffées, ces passoires énergétiques présentent également un risque pour la santé favorisant entre autres les maladies respiratoires comme l'asthme. Selon le Commissariat général au développement durable, la rénovation de l'ensemble de ces logements d'ici 2028 permettrait d'éviter **des coûts de santé de près de 10 milliards d'euros par an**. La réhabilitation de ces logements dégradés

a aussi des effets bénéfiques indirects sur la santé mentale, la réussite scolaire, les interactions sociales des habitants...

UN CALENDRIER SERRÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2023, **les logements les plus énergivores de la classe G de l'étiquette énergie ne peuvent plus être mis en location**. Cette mesure issue de la loi Climat et résilience vise à accélérer la rénovation énergétique, avec une extension progressive de cette interdiction à l'ensemble des logements étiquetés G pour leur performance énergétique en 2025, puis les F en 2028 et les E en 2034. L'enjeu est de taille : la quasi-totalité du parc immobilier devra être rénové pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, selon les objectifs nationaux et européens.

ACCOMPAGNER EN PRIORITÉ LES PLUS VULNÉRABLES

Comment financer des travaux de rénovation quand on rencontre déjà des difficultés pour payer ses factures d'énergie ?

Les propriétaires qui habitent des passoires énergétiques ne peuvent généralement pas réaliser de travaux importants et se contentent de mesures partielles souvent inefficaces.

En les aidant prioritairement, on concentre les efforts là où les travaux auront le plus d'impact, tant du point de vue environnemental que social. Une rénovation globale et performante commence par une isolation de l'enveloppe (murs, toits, planchers), puis la ventilation avant l'installation d'un système de chauffage adéquat. Une telle opération est à la

fois chère et complexe et doit bénéficier d'un accompagnement technique, social, juridique, administratif.

Pour les plus fragiles, une prise en charge financière totale par l'État est indispensable.

Un accompagnement à toutes les phases du projet est aussi nécessaire avant, pendant et après les travaux. Il permet de rassurer tous les intervenants, collectivités, artisans et particuliers, en apportant à chacun des garanties.

Il faut pour cela d'une part accompagner les personnes concernées pour leur proposer cette assistance, et d'autre part simplifier et renforcer le dispositif d'aide aujourd'hui trop complexe et peu lisible.

12%
des ménages
de France métropolitaine
ont consacré, en 2021,
plus de 8% de leurs
revenus aux dépenses
énergétiques de leur
logement².

COMMENT AGIR POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

**Vous souhaitez contribuer à l'accélération de la rénovation énergétique ?
Vous pouvez agir dans votre logement, à commencer par un diagnostic gratuit.
Vous pouvez aussi vous engager collectivement pour que les décideurs adoptent des mesures concrètes, qui réduisent à la fois les émissions de CO₂ et les factures d'énergie tout en améliorant le confort des logements sur tout le territoire !**

JE ME FAIS ACCOMPAGNER POUR RÉNOVER MON LOGEMENT

- **Faire appel à un conseiller France Rénov' près de chez moi en consultant france-renov.gouv.fr ou au 0808 800 700** pour bénéficier de conseils techniques neutres, gratuits et personnalisés.
- **Respecter l'ordre de réalisation des travaux** : isolation, ventilation, et enfin remplacement du système de chauffage.
- **Recourir à des professionnels qualifiés**, identifiés par le label RGE (Reconnu garant de l'environnement).
- **Pour les locataires, contacter votre ADIL ou la CAF** si le DPE est F ou G, pour faire un signalement au propriétaire.

JE M'ENGAGE POUR AGIR COLLECTIVEMENT

- **S'engager dans une association environnementale ou de lutte contre la précarité énergétique** (ex : Alternatiba, Greenpeace, le CLER-Réseau pour la transition énergétique, Secours Catholique...).
- **Interpeller vos élu-e-s locaux ou votre député-e** pour qu'ils et elles agissent en faveur de la transition énergétique.
- **ALLER PLUS LOIN** agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/decoration/commencer-travaux-renovation

PRENDRE LES DÉCISIONS POLITIQUES NÉCESSAIRES !

- **Identifier les logements les plus énergivores et privilégier les actions qui permettent aux familles en précarité énergétique de baisser leurs consommations d'énergie (par exemple grâce à des dispositifs comme le programme Slime, qui permet de repérer les ménages les plus fragiles et de les accompagner vers des solutions adaptées).**
- **Proposer, sous conditions de revenus, la prise en charge d'une rénovation énergétique globale aux propriétaires occupants ou bailleurs des logements les plus énergivores.**
- **Encourager les rénovations globales plutôt que les petits gestes.**
- **Simplifier les dispositifs d'aide et les adapter aux plus vulnérables qui ont besoin d'un accompagnement renforcé.**
- **Étendre l'obligation de rénovation des passoires thermiques aux logements destinés à la location saisonnière.**

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

